

traverser l'océan ? Avec quelle ferveur les voyageurs n'invoqueront-ils point Ste Anne à leur départ ? Avec quelle gratitude ne la remercieront-ils pas à leur retour ? Combien d'entre eux n'éprouveront-ils pas le besoin d'entrer dans cette modeste chapelle pour prier, pour louer cette puissante protectrice ?

Depuis cette époque ces douces espérances de l'Evêque diocésain se sont complètement réalisées. Le nouveau sanctuaire de sainte Anne a été comme une source inépuisable de grâces à laquelle sont venues puiser toutes les âmes souffrantes. De nombreux pèlerins y viennent tous les ans satisfaire leur piété ; parfois la chapelle est trop petite pour les contenir tous. Ni la longueur du chemin, ni la maladie, ni les infirmités les plus graves ne les empêchent de se rendre à l'humble sanctuaire de la Pointe-au-Père. Sainte Anne l'a plus d'une fois favorisé de grâces extraordinaires qui n'ont fait qu'accroître davantage la confiance des fidèles en sa puissante protection. Non pieux pèlerins, ce n'est pas en vain que vous avez déposé dans le cœur de votre bonne mère vos vœux les plus ardents, que vous lui avez découvert les blessures de votre âme, que vous lui avez demandé la guérison de vos infirmités et que vous l'avez priée de vous faire une petite part des faveurs célestes dont elle est la dispensatrice. Bien des fois votre confiance a été récompensée au-delà de vos espérances. Vous êtes retournés dans vos foyers consolés, fortifiés sinon complètement guéris de vos maux.

Cependant vous n'avez pas dû quitter le sanctuaire de la Pointe-au-Père sans remarquer son extrême pauvreté. Voilà bientôt dix ans que cette chapelle est construite, et l'intérieur n'est pas encore terminé ! Le temps ne serait-il pas venu de faire quelque chose pour la gloire de sainte Anne et la décoration de son sanctuaire ? Oui, le moment est arrivé, car plus que jamais nous avons besoin de sa protection pour éloi-